

Revue internationale du Travail

NUMÉRO SPÉCIAL ACTIVITÉS INFORMELLES DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE: SUBSISTANCE, CONTOURNEMENTS, FRAUDE...

Sommaire

- 383 [L'emploi informel dans les économies développées et en développement: quelles perspectives, quelles interventions?](#)

Colin C. WILLIAMS et Mark A. LANSKY

L'objet de cet article introductif est de proposer un panorama des définitions et modes de quantification de l'informalité, de présenter quelques résultats sur son étendue et ses caractéristiques, ainsi que d'exposer les thèses en présence sur son rôle dans les économies contemporaines et la façon de l'aborder. Cela donne une série de cadres conceptuels permettant de mieux appréhender la littérature foisonnante sur l'emploi informel, et aussi de mieux comprendre l'apport de chacune des contributions de ce numéro spécial au progrès des connaissances sur ce phénomène.

MOTS-CLÉS: EMPLOI INFORMEL, ÉCONOMIE INFORMELLE, COLLECTE DE DONNÉES, DÉFINITION, MESURE, MÉTHODOLOGIE, RÔLE DE L'OIT, PAYS DÉVELOPPÉS, PAYS EN DÉVELOPPEMENT.

- 411 [Couverture et respect de la législation sur le salaire minimum dans les pays en développement](#)

Uma RANI, Parick BELSER, Martin OELZ et Setareh RANJBAR

Les auteurs observent la couverture et le respect de la législation sur le salaire minimum dans onze pays en développement. Ils mettent en relation l'étendue de cette couverture et le degré de ce respect avec le niveau du salaire minimum, l'existence d'un taux unique ou de taux multiples et la façon dont il est fixé et mis en

application. La couverture et le respect sont supérieurs, et le niveau optimal atteint, lorsque le système est simple et bien connu, et que les travailleurs et les employeurs sont associés à la fixation du salaire minimum et à son application.

MOTS-CLÉS: SALAIRE MINIMUM, BAS SALAIRE, ASPECT JURIDIQUE, PAYS EN DÉVELOPPEMENT.

443 **Rémunération «de la main à la main» dans l'Union européenne**
Colin C. WILLIAMS et Jo PADMORE

Les auteurs révèlent le nombre de salariés qui, dans l'Union européenne, perçoivent de leur employeur non seulement un salaire déclaré, mais aussi une rémunération non déclarée. Exploitant les résultats d'une enquête de 2007 fondés sur 26 659 entretiens, les auteurs montrent que 1 salarié déclaré sur 18 est rémunéré de la main à la main par son employeur à hauteur de 25 pour cent de son salaire brut, en moyenne. Ces arrangements salariaux hybrides sont très répandus, mais touchent plus certains pays, catégories de salariés et types d'entreprises. Les auteurs concluent par les implications théoriques et politiques de ces résultats.

MOTS-CLÉS: AVANTAGES ACCESSOIRES/SALAIRES/SYSTÈME DE RÉMUNÉRATION/
ÉCONOMIE INFORMELLE/DIMENSION DE L'ENTREPRISE/ENQUÊTE/PAYS DE L'UE.

465 **Violations de la législation du travail au Chili**
Ravi KANBUR, Lucas RONCONI et Leigh WEDENOJA

Les auteurs quantifient les violations du droit du travail au Chili en matière de salaire minimum, de limitation du temps de travail, de contrat écrit et de cotisations au régime de retraite. Un tiers des travailleurs a vu bafouer au moins l'un de ces droits, avec d'importantes variations des violations selon la période, la disposition législative et les caractéristiques des travailleurs et des entreprises. On observe un moindre respect des droits des femmes, des travailleurs d'origine étrangère, de la population indigène et des travailleurs les moins instruits, ainsi que dans les petites entreprises et les régions agricoles. Les auteurs en appellent à des recherches complémentaires pour renforcer l'application du droit.

MOTS-CLÉS: DROITS DES TRAVAILLEURS, CONDITIONS DE TRAVAIL, SALAIRE MINIMUM,
SÉCURITÉ SOCIALE, LÉGISLATION DU TRAVAIL, VIOLATION, COLLECTE DE DONNÉES, MESURE,
ENQUÊTE, CHILI.

483 **Un modèle d'analyse du travail informel dans les économies en transition: le cas de l'Ukraine**
Simon COMMANDER, Natalia ISACHENKOVA et Yulia RODIONOVA

Les économies en transition de l'ex-Union soviétique connaissent une explosion de l'emploi informel depuis les années 1990. Selon les auteurs, ce phénomène s'explique par la structure de la rémunération du travail héritée de la planification centralisée. Leur modèle théorique est centré sur les choix entre travail à plein temps ou à temps partiel et entre activité formelle, informelle ou mixte. Considérant la probabilité d'être sanctionné en cas d'évasion fiscale et les avantages non monétaires associés au travail dans les entreprises publiques ou privatisées, ils concluent que ces avantages incitent les travailleurs à combiner emploi formel et informel; hypothèse confirmée par l'analyse des données de l'Enquête longitudinale de suivi en Ukraine.

MOTS-CLÉS: EMPLOI INFORMEL, EMPLOI, CUMUL D'EMPLOIS, IMPÔTS SUR LES SALAIRES,
FRAUDE FISCALE, SÉCURITÉ SOCIALE, COLLECTE DE DONNÉES, ENQUÊTE, UKRAINE.

509 **Modèle théorique du choix de l'emploi et de la mobilité sur un marché du travail à plusieurs secteurs: l'exemple du Ghana**
Olumide TAIWO

L'auteur élabore un modèle de marché du travail divisé en trois secteurs: emploi salarié, travail indépendant et entreprises familiales, à partir duquel il étudie le choix de l'emploi et la mobilité entre ces secteurs, au moyen des données d'une enquête auprès des ménages du Ghana. Les résultats montrent que les travailleurs indépendants sont les moins mobiles et les travailleurs familiaux, les plus mobiles. Ils font apparaître l'importance de la prime à l'instruction dans l'emploi salarié, celle de la taille et de la richesse de la famille sur le choix de l'emploi et celle du caractère transférable des compétences d'un secteur à l'autre.

MOTS-CLÉS: CHOIX PROFESSIONNEL, CHANGEMENT DE PROFESSION, EMPLOI,
EMPLOI INDÉPENDANT, ENTREPRISE FAMILIALE, ZONE RURALE, ZONE URBAINE,
COLLECTE DE DONNÉES, ENQUÊTE, GHANA.

- 535 **Le choix de l'informalité: pourquoi les PME d'Afrique du Sud restreignent délibérément leur croissance**
Christine BISCHOFF et Geoffrey WOOD
- A partir d'entretiens, les auteurs analysent les raisons pour lesquelles de nombreuses petites entreprises d'Afrique du Sud respectent partiellement le droit du travail: elles observent plus la législation du travail que les ententes sectorielles conclues par les conseils de négociation, organes établis en vertu de la loi. Les auteurs attribuent cette sélectivité à l'attitude antisyndicale des employeurs durant la période qui a suivi l'abolition de l'apartheid. Ces conseils ciblant davantage les entreprises qui comptent de nombreux travailleurs, les PME sont réticentes à se développer et préfèrent recourir à la sous-traitance. La taille même de l'entreprise devient dès lors une variable de flexibilité.
- MOTS-CLÉS: PETITE INDUSTRIE, RELATION DE TRAVAIL, NÉGOCIATION COLLECTIVE, INDUSTRIE, INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES, LÉGISLATION DU TRAVAIL, COMMENTAIRE, AFRIQUE DU SUD R.
- 551 **Déterminants de l'offre et de la demande de travail informel en Allemagne**
Stefan D. HAIGNER, Stefan JENEWEIN,
Friedrich SCHNEIDER et Florian WAKOLBINGER
- Les auteurs étudient empiriquement les motivations de l'offre et de la demande de travail informel à partir de données tirées d'une enquête de 2010 auprès des résidents allemands. Ils constatent qu'être au chômage ou l'avoir été augmente significativement la probabilité de travailler sur le marché informel. En outre, l'insatisfaction quant à sa position relative dans la société, ainsi que l'exaspération face à l'inefficacité de l'Etat ont un effet positif significatif sur l'offre de travail informel des hommes, mais ces facteurs n'affectent pas la demande de travail informel.
- MOTS-CLÉS: OFFRE DE MAIN-D'ŒUVRE, BESOIN EN MAIN-D'ŒUVRE, EMPLOI INFORMEL, COLLECTE DE DONNÉES, ENQUÊTE, ALLEMAGNE.
- 571 **Sous-traitance et évitement de la relation d'emploi: les comportements de substitution des entreprises industrielles en France entre 1984 et 2003**
Corinne PERRAUDIN, Nadine THÉVENOT et Julie VALENTIN
- A partir d'une base de données exhaustive des entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie en France, les auteurs quantifient le recours à la sous-traitance et mettent en lumière sa généralisation depuis le milieu des années 1980, ainsi que la substitution du travail externe au travail interne à l'entreprise qui en découle. L'analyse empirique des motifs du recours à la sous-traitance permet de conclure à des comportements de contournement des effets de la relation d'emploi et d'évitement des obligations de l'employeur en droit du travail.
- MOTS-CLÉS: EXTERNALISATION DES ACTIVITÉS, DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION, RELATIONS DE TRAVAIL, TRAVAIL SOUS CONTRAT, RESPONSABILITÉ DE L'EMPLOYEUR, INDUSTRIE, FRANCE.
- 599 **Intégration des travailleurs pour compte propre au système de prévoyance sociale du Brésil**
Rogério NAGAMINE COSTANZI,
Edvaldo DUARTE BARBOSA et Julimar DA SILVA BICHARA
- Au Brésil, les travailleurs pour compte propre sont largement exclus du système de prévoyance sociale. Les auteurs présentent deux programmes, lancés dans les années 2000, qui ont donné de bons résultats quant à l'intégration de ces travailleurs au secteur formel et quant à leur protection. Ces programmes comprennent des procédures simplifiées de déclarations des avantages commerciaux, comme l'accès au crédit et l'émission de factures, et un niveau de cotisation adapté à la capacité contributive des petits entrepreneurs et des travailleurs indépendants. Des données chiffrées attestent de leur efficacité et de la possibilité de les adapter à d'autres contextes.
- MOTS-CLÉS: SÉCURITÉ SOCIALE, PLANIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, LÉGISLATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, COMMENTAIRE, PETITE ENTREPRISE, MICRO ENTREPRISE BRÉSIL.
- 609 **Travail pour compte propre et régime de contribution unique en Uruguay**
Verónica AMARANTE et Ivone PERAZZO
- L'intégration des travailleurs pour compte propre au système de protection sociale est un défi de première grandeur en Amérique latine. En 2007, l'Uruguay a réformé

son régime spécifique de contribution unique à l'intention de ces travailleurs, permettant à une proportion significative d'entre eux d'y adhérer. Les auteurs analysent les caractéristiques et les conditions de travail de cette catégorie en Uruguay, entre 2000 et 2010, ainsi que l'évolution du niveau de cotisation à la sécurité sociale associée à la réforme du régime de contribution unique, de même que le potentiel d'intégration de ce dernier.

MOTS-CLÉS: PROTECTION SOCIALE, SÉCURITÉ SOCIALE, COTISATIONS, TRAVAILLEUR INDÉPENDANT, URUGUAY.

ISSN 0378-5599
www.ilo.org/revue

La *RIT* est membre de l'International Association of Labour Law Journals (www.labourlawjournals.com).

Des informations sur le BIT et ses publications sont disponibles sur le réseau Internet à l'adresse: <http://www.ilo.org>. Les articles de la *Revue internationale du Travail* sont indexés dans la base de données bibliographiques du BIT, LABORDOC, et sur CD-ROM, produit par InfoNordic. Ils sont également analysés et indexés dans le bulletin signalétique *Sciences humaines* (Paris, CNRS) et par INDEXPRESSE, ainsi que dans le *Journal of Economic Literature* (Nashville, American Economic Association).
